

CRÉDIT MUNICIPAL ou crédit bancaire ?

Le témoignage d'un consommateur démontre le certain laisser aller dans la démarche historique du **CRÉDIT MUNICIPAL**, (*notamment ses prêts sur gage pour aider les personnes en difficultés passagères*): « Le 17 décembre 2019 au matin, je téléphone à l'agence de Poitiers pour connaître les horaires et les modalités de présentation des biens à gager. L'appel n'ayant pas abouti, je laisse un message sur le répondeur puisqu'une promesse de rappel est énoncée. Sans nouvelles en début d'après-midi, je me déplace en fin de journée à l'agence (*soit un trajet aller-retour de plus de 100 kms*) pour m'entendre dire que les objets doivent être présentés à l'expert, uniquement le mercredi à 9 h 00 précise pour être évalués. Les deux employées de l'accueil qui, manifestement, sont désœuvrées n'ont pourtant pas eu le temps de me téléphoner, ce qui m'aurait évité ce déplacement.

Le lendemain, le présumé expert daigne à peine regarder l'objet présenté (*en l'occurrence un accordéon de collection de plus de 50 ans*) et l'estime royalement à 30 €. Ainsi, la personne désargentée a effectué un trajet de 200 kms pour rien. Elle indique regretter surtout le déficit d'intérêt et d'empathie à son encontre.

De retour chez elle, la consultation de sites d'information lui apprend que le **CRÉDIT MUNICIPAL** fait l'objet, depuis octobre 2019, d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Bordeaux sur des prêts accordés. Les biens gagés auraient été surévalués.

Le consommateur, déçu par « ma tante », a décidé de rayer définitivement cet établissement de son carnet d'adresses.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)